



Au nom de Dieu, le Compatissant, le Miséricordieux

Allocution du

Dr Ala Alwan

Directeur régional

de la Méditerranée orientale

à l'occasion de la

Soixantième session du Comité régional

de la Méditerranée orientale

Mascate (Oman), 27–30 octobre 2013

Vos Altesses Royales, Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un grand plaisir que de vous accueillir tous ici aujourd'hui à l'occasion de la soixantième session du Comité régional.

Si vous me le permettez, je tiens à remercier notre hôte, Son Altesse Haitham Bin Tarik Al Said, Ministre du Patrimoine et de la Culture, ainsi que le Gouvernement d'Oman, pour leur généreuse invitation et leur grande hospitalité envers nous tous ici présents. Au cours des dernières décennies, Oman a effectué de remarquables progrès dans le domaine de la santé grâce à un engagement soutenu en faveur du développement sanitaire et une planification rigoureuse. L'excellente collaboration entre l'OMS et Oman, qui dure depuis des années, représente le modèle que nous recherchons avec l'ensemble de nos États Membres et, en tant que Directeur régional, je souhaite remercier tout particulièrement les responsables omanais pour cette réalisation exemplaire.

Je tiens aussi à exprimer ma gratitude à Son Altesse Royale la Princesse Muna Al Hussein de nous honorer de sa présence aujourd'hui et de prononcer un discours principal à cette occasion. Je souhaite par ailleurs, Votre Altesse Royale, vous exprimer la reconnaissance du Secrétariat de l'OMS, pour votre fidèle soutien aux programmes et aux initiatives de l'OMS, aux niveaux régional et mondial, ainsi que pour votre dévouement à la cause des personnels de santé, notamment les personnels infirmiers et obstétricaux.

Mesdames et messieurs,

Au cours de cette soixantième session du Comité régional, nous passerons en revue avec vous ce que nous avons réalisé ensemble pendant l'année écoulée, nous recueillerons votre avis pour savoir ce que nous devons faire d'autre et où faire porter nos efforts, et nous poursuivrons le dialogue pour examiner ce que nous devons entreprendre ensemble afin d'améliorer la santé publique dans notre Région. L'an dernier, je vous ai présenté les priorités stratégiques de la Région pour la période de mon mandat, ainsi que les grandes orientations stratégiques, afin que vous les approuviez. Celles-ci étaient le fruit d'une intense consultation avec les États Membres et d'un engagement actif de leur part, et nous souhaitons désormais honorer ces priorités dans tout ce que nous entreprenons. En effet, mon rapport annuel, que je présenterai demain, est le reflet de ce que nous avons réalisé au cours de l'année qui vient de s'écouler.

Dans chacun des domaines prioritaires stratégiques, le secrétariat a mis en œuvre un programme d'action complet, notamment dans le domaine du renforcement des systèmes de santé. C'est un domaine qui concerne chacun des États Membres.

Il existe un élan mondial croissant autour du concept de la couverture sanitaire universelle. Qu'entendons-nous par ce terme ? En fait, il s'agit de faire en sorte que chacun puisse obtenir les soins de santé nécessaires, d'un niveau de qualité acceptable, au moment opportun et sans s'exposer à des difficultés financières. De nombreuses voies permettent d'atteindre la couverture sanitaire universelle, Mais, sans aucun doute, un engagement envers la couverture sanitaire universelle représente l'objectif principal pour tous les systèmes de santé.

C'est particulièrement évident pour la santé de la mère et de l'enfant. Malgré les progrès considérables que nombre de pays ont effectués, certains pays sont encore fortement touchés par la mortalité maternelle et infantile. Dans le passé, nous avons travaillé avec ces pays pour élaborer des plans d'accélération en vue de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement 4 et 5. Permettez-moi d'exprimer ma reconnaissance pour l'excellent travail qui a été accompli par ces pays dans l'élaboration de ces plans. Nous serons assurément confrontés à des défis dans la mise en œuvre des plans, tant au niveau de la logistique que de la mobilisation des ressources, et il nous faudra les relever.

Mesdames et Messieurs,

Notre sécurité sanitaire collective est d'une importance capitale pour chacun d'entre nous. Le Règlement sanitaire international (2005) est un instrument majeur pour nous aider à maintenir cette sécurité. À une époque caractérisée par l'augmentation du commerce international et des voyages, et du fait de l'émergence de nouvelles menaces pour la santé publique, le Règlement sanitaire constitue une protection pour la sécurité sanitaire dans le monde entier. Il est donc crucial que tous les secteurs concernés, dans chaque pays, soient en mesure de satisfaire aux exigences de mise en œuvre avant l'ultime délai.

L'émergence du nouveau coronavirus, le syndrome respiratoire du Moyen-Orient, est un exemple qui montre clairement les raisons pour lesquelles nous avons besoin du Règlement sanitaire international. Même s'il n'a pas été déclaré urgence de santé publique ayant une portée internationale, il est exact que nous devons continuer à surveiller la situation de près et en toute transparence. Cette année, nous avons organisé au Bureau régional au Caire deux réunions internationales sur le sujet, au cours desquelles des experts de haut niveau ont abordé diverses questions techniques. Nous ne connaissons pas encore tout ce qu'il faut savoir sur le coronavirus du syndrome respiratoire du Moyen-Orient, ni sur le meilleur moyen de le traiter, et nous devons mettre au point un vaccin efficace. Nous collaborons étroitement avec un certain nombre d'États Membres de l'OMS sur cette question et nous continuerons à vous tenir informés.

À propos de sécurité sanitaire, je tiens à féliciter le Ministre de la Santé d'Arabie saoudite pour l'organisation du pèlerinage de la Mecque, qui a été une réussite et s'est déroulé dans de bonnes conditions sanitaires. Nous sommes tous très reconnaissants pour les efforts que le Gouvernement saoudien a déployés afin de garantir la santé et la sécurité des pèlerins.

Par ailleurs, la poliomyélite reste un problème grave. En 2013, le nombre de cas a considérablement baissé par rapport à l'année 2012 dans deux des trois pays d'endémie restants, à savoir l'Afghanistan et le Nigéria, mais une telle diminution n'a pas encore été constatée au Pakistan. Il est très préoccupant de constater qu'il y a de nouvelles poches d'infection poliomyélitique dans des nouvelles régions de la Région qui étaient exemptes de poliomyélite auparavant et dans lesquelles les agents de vaccination n'ont pas pu atteindre les enfants depuis longtemps. Cette situation constitue une menace croissante pour la santé mondiale. La persistance du virus et sa transmission récente dans de nouveaux pays sont sans

aucun doute source de vastes défis. De notre côté, nous continuons à fonctionner en pensant que nous sommes confrontés à une situation d'urgence qui menace tous les pays du monde, et que tous les États Membres doivent rester en état d'alerte élevée.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi maintenant d'évoquer l'épidémie de maladies non transmissibles, et en particulier les cardiopathies, le diabète et le cancer, qui touchent l'ensemble des pays de la Région et font un nombre croissant de victimes dans leurs populations. Dans le même temps, les pertes économiques pour les individus, les familles et les gouvernements augmentent aussi.

Malheureusement, nous continuons à aborder cette épidémie sous un angle thérapeutique seulement. On ne fait pas suffisamment d'efforts dans la perspective de la prévention et de la sensibilisation.

L'année dernière, vous, les membres du Comité régional, avez adopté un cadre régional d'action sur les engagements des États Membres pour la mise en œuvre de la Déclaration politique des Nations Unies. Nous avons trouvé un terrain d'entente sur la vision et la feuille de route et vous avez reconnu qu'une action intense était nécessaire pour mettre en œuvre des mesures ayant un fort impact pour prévenir ces maladies. Vous nous avez demandé comment ces mesures pouvaient être mises en œuvre et par conséquent, il y a eu une série d'activités organisées cette année avec vous, les États Membres, sur l'élaboration de recommandations techniques. Je suis heureux que quelques pays aient déjà commencé à mettre en œuvre ces recommandations mais il faut faire bien davantage.

Parmi les thèmes dont vous discuterez cette semaine, j'aimerais attirer votre attention sur les défis en matière de santé et d'environnement qui sont très préoccupants. Ils entravent la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, et continueront de freiner la réalisation de la santé et du développement durable sur le long terme. J'espère voir une certaine forme de consensus sur une évolution dans cette voie.

Mesdames et messieurs,

Notre Région reste une région où l'état d'urgence semble être quasiment devenu le lot quotidien. Les crises et les conflits prolongés ont des conséquences durables pour la santé. Les bénéfices pour la santé publique, qui sont le fruit de décennies de labeur et

d'investissement, sont balayés en quelques mois à peine. Les hôpitaux et les personnels de santé sont pris pour cible afin de terroriser les populations locales. Les effets collatéraux des embargos et des sanctions économiques privent les patients des médicaments vitaux dont ils ont besoin pour survivre. Il est essentiel que le personnel humanitaire soit autorisé à faire son travail sans craindre des dangers au plan personnel conformément à la législation humanitaire internationale, et que les services de soins de santé, les médicaments et d'autres fournitures critiques permettant de sauver des vies puissent transiter librement afin d'atteindre ceux qui en ont besoin.

Maintenant, nous avons une situation humanitaire majeure en République arabe syrienne et chez ses voisins avec l'augmentation continue du nombre de personnes déplacées et de réfugiés. Ceci a des conséquences graves pour les services de santé de tous les pays concernés, et la gravité croissante de la situation pour chaque personne se reflète dans la possibilité ce mois-ci d'une réémergence de la poliomyélite en Syrie qui avait été exempte de cas de cette maladie depuis tant d'années. Je vous invite instamment, en tant que ministres de la santé, à maintenir la solidarité à laquelle vous vous êtes engagés pour fournir un appui aux soins de santé pour les syriens à l'intérieur et à l'extérieur de leur pays. Nous travaillons avec nos partenaires des Nations Unies pour atteindre ceux qui sont à notre portée et qui ont besoin d'assistance humanitaire sanitaire et nous continuerons de renforcer ces efforts. À cet égard, j'aimerais aussi remercier les généreuses contributions de nombreux donateurs pour les efforts de secours humanitaires, avec une mention particulière pour le Koweït dont le généreux soutien à l'OMS nous a permis de mettre en œuvre une assistance sanitaire efficace pour la Syrie et ses pays voisins.

Malgré les énormes défis auxquels nous sommes confrontés, permettez-moi de saluer l'héroïsme et le dévouement des agents de santé qui fournissent les services humanitaires, parfois au péril de leurs propres vies.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La session à laquelle vous participez cette année traite de questions clés pour le développement sanitaire à long terme de la Région. En même temps, par le processus de réforme de l'OMS auquel vous participez tous en tant qu'États Membres, l'avenir de l'Organisation continue de s'adapter aux exigences et aux nécessités d'un monde en évolution. Mes collègues à l'OMS et moi-même sommes prêts à travailler pour apporter notre

contribution. Je vous invite à continuer de prendre part à ce processus afin que l'Organisation corresponde à vos attentes et qu'elle soit à même de satisfaire vos besoins.

Je vous souhaite beaucoup de succès pour cette soixantième session.